

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 27 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 20 septembre 2024

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurent DEMOLIS, Julie GIRARD, Adjointes, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Guy LANCON, Jean-Marc LHERMET, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Jacques ROBIN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Antonio PEREZ RAMOS, Laurence PILLONEL, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Florence PIGNIER, Philipp DALHEIMER, Béatrice HUEHN.

Procurations

M. Alain GATTELET a reçu procuration de M. Antonio PEREZ RAMOS
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Patrice BOUTHORS
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de Mme Hélène LEVA
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Florence PIGNIER
M. Jacques ROBIN a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER
Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de Mme Béatrice HUEHN

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent DEMOLIS

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 27
Présents	: 19	Contre	: /
Votants	: 27	Abstention	: /

3.4. APPROBATION DU PLAN D'ALIGNEMENT DU CHEMIN DE LA CORNETTE

Madame le Maire,

RAPPELLE au Conseil municipal la nécessité de régulariser les emprises du domaine public routier communal suite aux aménagements de voirie réalisés chemin de la Cornette.

AJOUTE que par délibération DEL_2023_082 du 1^{er} septembre 2023, le Conseil municipal a décidé de mettre à enquête publique le projet d'alignement portant sur cette voie communale. L'enquête correspondante, prescrite par arrêté n° A_2024_061 du 16 avril 2024, s'est déroulée du 21 mai au 4 juin 2024 inclus.

DONNE lecture du rapport, des conclusions et de l'avis de Madame la Commissaire enquêtrice, qui émet un avis favorable au plan d'alignement du chemin de la Cornette.

PROPOSE à l'assemblée délibérante d'adopter le plan d'alignement portant sur le chemin de la Cornette.

Vu les articles L 112-1 à L 112-7, R 112-2, L 141-3 et L 141-6 du Code de la voirie routière relatifs à l'alignement,

Vu la délibération DEL_2023_082 du Conseil municipal en date du 1^{er} septembre 2023 autorisant Madame le Maire à procéder à une enquête publique de plan d'alignement portant sur le chemin de la Cornette,

Vu l'arrêté municipal n° A_2024_061 du 16 avril 2024 définissant les modalités pratiques de l'enquête publique relative à l'élaboration du plan d'alignement portant sur ladite voie communale,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 mai au 4 juin 2024,

Vu le rapport, les conclusions et l'avis favorable de Madame la Commissaire enquêtrice,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le plan d'alignement portant sur le chemin de la Cornette selon le plan établi par la SARL CANEL GEOMETRE-EXPERT et l'état parcellaire définitifs demeurant ci-annexés.

FIXE le prix d'acquisition à 10 euros le m², pour l'ensemble des parcelles ou parties de parcelles concernées.

DECIDE que la présente délibération fera l'objet d'une notification aux propriétaires concernés par le présent plan d'alignement.

DECIDE du transfert de propriété des parcelles, ou parties de parcelles, non bâties composant le plan d'alignement, au profit du domaine public de la commune.

DONNE pouvoir à Madame le Maire pour recevoir et authentifier l'acte de transfert de propriété desdites parcelles.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le 02 OCT. 2024

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

le 02 OCT. 2024

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 27 septembre 2024

Le Maire – Catherine BASTARD



Le secrétaire de séance – Laurent DEMOLIS